



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 59

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

M. BUSHIE, *ministre des Ressources naturelles et des Futurités autochtones*, fait une déclaration au sujet de l'état des incendies échappés dans l'ensemble du Manitoba.

M. WOWCHUK fait des observations sur la déclaration.

M^{me} FONTAINE, *ministre responsable de l'Accessibilité*, fait une déclaration au sujet de la Semaine manitobaine de sensibilisation à l'accessibilité qui a lieu du 25 au 31 mai 2025.

M^{me} BYRAM fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le ministre SALA, M^{me} BYRAM ainsi que MM. LOISELLE, KING et PANKRATZ font des déclarations de député.

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande à la personne ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée, qui a utilisé le terme « lied », de se rétracter et de présenter des excuses.

Ministre ASAGWARA présente des excuses et se rétracte.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à collaborer immédiatement avec la Division scolaire Prairie Rose afin d'entreprendre le processus de remplacement du gymnase de l'école Elm Creek en consultation avec les parents et la collectivité.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale à grande circulation n° 45, de Russell à la route provinciale à grande circulation n° 10, afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. le ministre MOSES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 47 — *Loi sur le commerce équitable au Canada (reconnaissance mutuelle en matière de commerce intérieur) et modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Journée « Achetons manitobain, achetons canadien »)/The Fair Trade in Canada (Internal Trade Mutual Recognition) Act and Amendments to The Commemoration of Days, Weeks and Months Act (Buy Manitoba, Buy Canadian Day)*.

Il s'élève un débat.

M. le ministre MOSES intervient.

M^{me} STONE ainsi que MM. BEREZA et PIWNIUK posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} STONE ainsi que MM. PIWNIUK, BEREZA et NARTH interviennent. M. PERCHOTTE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey